

DOSSIER DE PRESSE

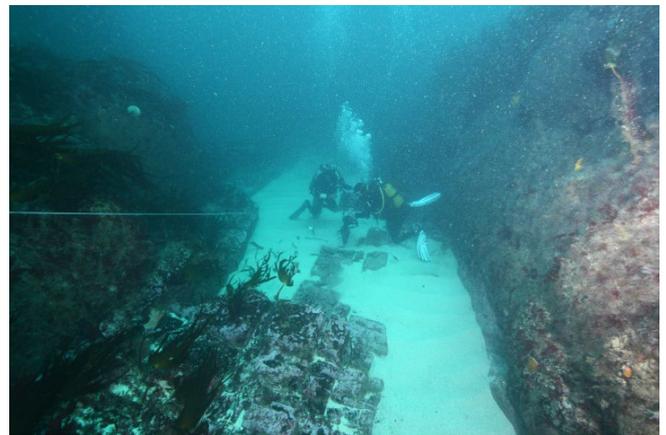
Au Conquet, le vendredi 25 février 2022

Le Conseil de gestion s'est réuni le vendredi 25 février

À l'occasion de ce 1^{er} conseil de gestion de l'année, le rapport d'activités 2021 et les actions programmées en 2022 ont été présentés aux membres du conseil de gestion.

La connaissance des fonds marins côtiers, un enjeu primordial pour anticiper les changements

Cartographier les fonds marins pour en connaître la biodiversité est un des enjeux mis en lumière récemment par l'UNESCO à l'occasion du Sommet mondial des océans (One Ocean Summit). Connaître les habitats des fonds marins côtiers en particulier, est une urgence pour anticiper les changements globaux. Le rôle de nurserie que jouent ces écosystèmes pour de très nombreuses espèces marines, et leur précieux soutien pour ralentir l'érosion littorale sont déjà bien connus. Mais leur répartition et leur étendue sont encore très peu renseignées, même dans des eaux surveillées de longue date comme celles du parc naturel marin d'Iroise.



Depuis sa création, le Parc naturel marin d'Iroise a engagé un travail de cartographie des habitats littoraux. Depuis 2020 l'effort s'est accentué. Le plan France Relance a permis une avancée significative de la connaissance des habitats. Une première carte des habitats côtiers de l'archipel de Molène et le long de la côte nord du parc [a été publiée en 2021](#).

Sur la base d'informations très précises comme la bathymétrie (profondeur et pente), on déduit la nature des fonds et la présence d'espèces caractéristiques de certains habitats. Pour corroborer ces informations, des observations sont réalisées sur le terrain. Des images hyperspectrales et des photographies à haute résolution sont réalisées par avion. La technologie hyperspectrale s'appuie sur le fait que chaque objet (algues, sable, roche, etc.) absorbe et réfléchit une partie de la lumière solaire d'une manière qui lui est propre. Des prospections de terrain (plongée, échantillonnage, etc.)

permettent d'obtenir une connaissance fine de la répartition des habitats.

La chaussée de Sein, un nouveau défi

C'est désormais au tour de la chaussée de Sein d'être explorée, photographiée et cartographiée. La collecte de données dans la chaussée de Sein est rendue particulièrement difficile par la vigueur et la fluctuation des courants. Parcourir l'ensemble de la chaussée en plongée reste illusoire. Imaginez parcourir 100km² à la palme, entre 0 et 30m de profondeur, dans une des zones les plus agitée du monde. Il faut donc extrapoler. A partir des observations sur le terrain, réalisées sur des sites représentatifs, les spécialistes vont tenter de reconstruire l'ensemble des peuplements du fond marin. Ces travaux permettront de lever les secrets des habitats marins qui s'y trouvent et de les protéger. La première phase d'investigation sur le terrain a démarré en 2021 et les résultats devraient être communiqués à la fin de l'année 2022.

Affiner les connaissances sur l'état de conservation des habitats

En 2022, certains sites seront étudiés plus en détail afin notamment d'affiner la cartographie et d'évaluer l'état de conservation des habitats. La cartographie des herbiers de zostère sera actualisée sur le nord du parc y compris l'archipel de Molène et la presqu'île de Crozon.



Grâce au plan France Relance, la cartographie des habitats marins du pourtour de l'île d'Ouessant pourra démarrer.



Les actions sur les habitats bénéficient du soutien du projet Life MarHa porté par l'Office français de la biodiversité (OFB).

Lutter contre la pollution marine, un combat sur tous les fronts

La mer d'Iroise, réceptacle des activités humaines à terre

Depuis 2010, le Parc naturel marin d'Iroise mène des actions avec les collectivités et les services de l'Etat dans le but d'améliorer la qualité de ses eaux. Chaque année, des investigations permettent d'identifier les sources de pollution qui se déversent en mer d'Iroise.

De nombreuses analyses ont, par exemple été réalisées en 2021 sur le secteur de la baie de Douarnenez et sur les communes de Porspoder et Ploumoguer. Grâce à des visites de terrains et des analyses réalisées en présence des élus, il a été possible, collectivement, d'appréhender et de résoudre une partie des problèmes qui affectent les cours d'eau.

De nouvelles actions de contrôle, le long du littoral du parc, et d'inspection des infrastructures situées sur le bassin versant, sont programmées en 2022, en lien avec les services de l'Etat, pour réduire encore ces pollutions issues des activités terrestres.



Des ports réactifs contre les pollutions accidentelles

Depuis plusieurs années, le Parc anime et accompagne le réseau des ports de l'Iroise afin de réduire l'impact des activités portuaires, par le biais de la charte « Port Partenaire ». Tous les ports du littoral du parc adhèrent à cette charte.

A travers le Parc, l'OFB organise et finance ainsi des dépollutions de ports et des

formations anti-pollution. Des subventions sont allouées pour la construction d'infrastructures permettant de limiter les pollutions (aires de carénage, pompes d'eaux noires et grises, etc.).



En 2021, les gestionnaires et agents portuaires ont pu bénéficier d'une formation sur les pollutions accidentelles aux hydrocarbures, et ont reçu un kit de matériel de lutte antipollution (absorbant, barrages, équipement de protection individuelle adapté, ...).

Une action qui a porté ses fruits puisque dès le mois de juin 2021, une pollution a été constatée à Morgat. Le barrage fourni par le Parc a été déployé par les agents portuaires qui ont pu contenir la nappe d'hydrocarbures, pour qu'elle soit ensuite

pompée par les pompiers.

En 2022, des exercices de lutte anti-pollution vont être organisés par le réseau des Ports Partenaires.



Les crédits du plan France Relance permettront de poursuivre la collecte des déchets sous-marins dans les zones portuaires.

Restauration expérimentale d'une décharge sur l'île d'Ouessant

Jusqu'à un passé récent, une anfractuosités dans la falaise au sud-est de l'île d'Ouessant, a été utilisée comme décharge publique. Communiquant avec la mer en contrebas, les déchets accumulés sont régulièrement détachés et emportés par les tempêtes et les marées. Au fil du temps, les flancs du gouffre glissent vers la mer, risquant le déversement potentiel de 8000 m3 de déchets et gravats.

Les déchets de Bougeo ar Pepr sont très divers et pour certains de nature dangereuse. L'entreprise *Le Floch Dépollution* est en charge de l'enlèvement et le tri des déchets. Ils sont triés manuellement et mécaniquement, par taille et par type de matériaux, stockés puis transportés vers le continent pour être réutilisés dans la mesure du possible.

Si tous les déchets sont retirés, le site pourra revenir à son état initial. Si tous les déchets ne peuvent être retirés, le site sera sécurisé et renaturé pour atteindre un bon état écologique et paysager. C'est notamment en favorisant la recolonisation du milieu par les espèces ayant subi les perturbations écologiques, que l'on peut envisager cette phase, dite de « renaturation ». La renaturation du site est attendue pour juin 2022.



Des situations similaires sont observées sur d'autres sites littoraux de France et

d'Europe, où l'élévation du niveau de la mer met au jour d'anciennes décharges littorales. Le Sommet mondial des océans (One Ocean Summit) qui s'est tenu récemment à Brest, a permis de mettre en lumière la problématique des décharges littorales et de leur impact sur la pollution des océans. Une cinquantaine de sites critiques ont été identifiés sur le territoire français et 3 décharges vont faire l'objet d'un chantier d'évacuation des déchets.

Le fil rouge qui sous-tend la réalisation de ce projet est de rendre compte des difficultés rencontrées et des résultats obtenus. Les expériences techniques, financières et humaines recueillies lors de ce chantier expérimental seront ainsi mises à disposition de toute institution confrontée à ce genre de situation.



Ce projet s'inscrit en totalité dans le cadre du volet « biodiversité – aires protégées » du Plan France Relance de l'État, mis en œuvre par l'OFB. Il est intégralement financé par le plan France Relance pour un coût total estimé aujourd'hui à 2 millions d'euros.

Une nouvelle Réserve aujourd'hui, un défi pour demain

L'archipel de Molène est un site d'importance nationale, abritant des habitats naturels, terrestres et marins, et des espèces animales et végétales remarquables. Les îlots de l'archipel constituent en particulier un site majeur pour la reproduction des oiseaux marins et limicoles côtiers, dont des espèces fragiles comme l'océanite tempête, le puffin des Anglais, et les sternes naines et pierregarin, le grand gravelot, l'huîtrier-pie...



Gérée par le parc naturel marin, la réserve naturelle nationale d'Iroise s'étendait jusqu'en septembre 2021 sur un périmètre de 40 hectares de domaine terrestre, centré sur les îlots de Bannec, Balanec et Trielen. En 2019, à la demande du Préfet du Finistère et du Préfet maritime de l'Atlantique, les équipes du parc ont réalisé un travail de concertation pour étendre la réserve. En effet, l'augmentation des activités nautiques et balnéaires compromettait la conservation des espèces et des habitats présents sur les îles et leurs estrans. Il devenait donc indispensable de protéger, pour les générations futures, la biodiversité exceptionnelle de l'archipel. Dans un contexte de prise de conscience globale de l'urgence de lutter contre l'extinction de la biodiversité, le parc a donc convié professionnels, usagers, scientifiques et élus à un partage de connaissances et d'expertises approfondis. Il en est né un projet d'extension concerté, adapté aux enjeux de conservation du vivant et aux réalités des usages locaux.

Seul un bon partage des connaissances et des enjeux de protection dans l'archipel a permis d'obtenir l'adhésion des plaisanciers et professionnels qui fréquentent cette zone. La réserve s'étend à présent sur 1129ha de terres émergées et d'estrans. Il s'agit maintenant pour l'équipe du parc de veiller au respect de cette nouvelle réglementation, de continuer les efforts de sensibilisation, et de poursuivre le suivi des espèces pour évaluer les bénéfices de cette réserve pour la biodiversité.

En 2022, les actions de gestion de la nouvelle réserve naturelle nationale d'Iroise étendue vont être engagées. L'accent sera mis sur la sensibilisation aux enjeux de biodiversité, et sur la communication des nouvelles règles de gestion.

Des photographies sont disponibles sur demande auprès de Lucie Moncuquet (lucie.moncuquet@ofb.gouv.fr). Elles sont libres d'utilisation dans la mesure de la mention complète du crédit.

Contact

Standard du PNMI
02 98 44 17 00

Lucas Vicente / assistant de communication
07 64 43 75 68 lucas.vicente@ofb.gouv.fr

Lucie Moncuquet / chargée de mission communication et sensibilisation
07 63 11 98 88 lucie.moncuquet@ofb.gouv.fr